

**Compte rendu du GTI relatif à l'avant-projet de loi portant diverses dispositions urgentes en matière de santé**

Un GTI s'est tenu le 18 janvier 2016 à la Tour des Finances (cabinet De Block)

### 1. Présents :

Cabinet du Premier ministre  
Cabinet du Vice-premier Peeters  
Cabinet du Vice-premier Jambon  
Cabinet du Vice-premier De Croo  
Cabinet du Vice-premier Reynders  
Cabinet Wilmes  
Cabinet De Block

**Présents :**

- Cabinet Jambon : Johan Dehaes (JDH)
- Cabinet Reynders : Nicolas Ledent (NL)
- Cabinet Peeters : Marc Loix (ML)
- Cabinet du Premier Ministre : JN Godin, Lieve Philips (JNG – LP)
- Cabinet Decroo : Tijs Neutens (TN)
- Santé publique et Affaires sociales : Harmen Lecok & Koenraad Vandewoude (HL – KVDW)
- SPF - Legal Management : Griet Ceuterick & Saartje Brusselleers (SPF)

### Remarques préliminaires

Le cabinet de la Santé publique communique les informations suivantes à propos du processus qui sera suivi pour la réalisation de la loi de redressement.

- La loi de redressement devient une partie de la loi portant des dispositions diverses qui sera mise sur les rails à l'automne, l'objectif étant d'avoir une première lecture en CM avant les vacances de Noël et une deuxième lecture en CM au printemps 2016, suivie d'une procédure parlementaire et d'une publication début 2016.
- La loi de redressement est absolument indispensable pour rendre la loi applicable et élaborer un plan d'exécution, afin que les parties essentielles de la loi, en ce compris l'agrément effectif de prestataires de soins, soient réalisées lors de cette législature.
- À la demande de la Commission de la Santé publique de la Chambre, le ministre expliquera les lignes directrices des adaptations prévues ; cette explication est prévue le 10 novembre prochain. Cela s'inscrit dans le cadre des aspirations des parlementaires, qui souhaitent également se pencher, outre les questions parlementaires, sur le contenu des thèmes stratégiques majeurs dans le domaine de la santé publique.

JDH fait remarquer que l'audition pourra seulement avoir lieu après l'approbation du projet par le Conseil des Ministres. Sinon, il serait difficile pour son ministre d'exiger de nouvelles adaptations du concept après la discussion au sein de la Commission.

JNG fait remarquer qu'une discussion préalable au sein de la Commission peut interférer avec l'harmonisation entre les cabinets sur le plan politique. Par ailleurs, l'intervenant précise qu'il est souhaitable de développer la législation dite de réparation indépendamment de la loi portant des dispositions diverses sur la santé, étant donné que le thème peut, sans conteste, à nouveau susciter de vives discussions et que l'on continue de travailler dans un domaine politique qui entraîne de l'agitation et des opinions divergentes depuis deux décennies.

KVDW fait savoir que ces remarques seront intégrées dans la discussion avec la direction des cabinets et le ministre.

[illegible]

La note « Remarques juridiques » est commentée.

Le SPF explique la complexité « légistique » qui concerne aussi bien la loi du 04.04.2014 que la loi du 10.05.2015. La note est approuvée.

## Exposé des motifs

### « Professions ancillaires »

JNG fait remarquer que le terme « ancillaire » est déplacé en langue française en raison de la connotation avec le personnel de maison. KVDW signale qu'il s'agit en fait de l'exercice des SSM comparable à l'exercice paramédical, donc sur prescription, sous surveillance, et sans accès direct.

Définition de la psychothérapie sur base de l'avis du Conseil supérieur de la santé de 2005

JDH et ML font remarquer que la définition de la psychothérapie, basée sur l'avis du CSS de 2005, pourrait être obsolète. La première solution serait de demander au CSS de faire une mise à jour de la définition à court terme (p. ex. dans un mois). La deuxième solution serait d'évaluer la définition avec un certain nombre d'experts. L'assemblée est néanmoins d'accord avec le fait que la psychothérapie est conçue comme une forme de traitement et non comme un titre. KVDW et HL signalent que lors des discussions avec les parties prenantes concernées, le cas échéant les doyens des facultés de psychologie et de pédagogie, il est encore et toujours fait référence à cet avis comme étant validé pour ce qui est de la psychothérapie (AVIS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SANTÉ « PSYCHOTHÉRAPIES : DÉFINITIONS, PRATIQUES, CONDITIONS D'AGRÉMENT » - CSS n° 7855 - Approuvé le 21/06/2005 par le groupe de travail et validé le 13/07/2005 par le Collège de transition). JDH fait savoir que la méthodologie utilisée par le CSS dans le cadre de l'élaboration de ses avis peut être contestée et ne peut plus être considérée comme scientifique. L'intervenant affirme que cette remarque générale sur la méthodologie du CSS s'applique à l'avis précité.

Définition de la psychothérapie dans un article distinct et dispositions transitoires

JDH et TN signalent que dans l'avant-projet, la définition de la psychothérapie est un peu « perdue » dans l'article sur la création du Conseil fédéral (CF) pour les professions SSM. Le SPF fait savoir que cela correspond aux missions du Conseil. KVDW et HL sont d'accord de placer la psychothérapie en termes de définition et de conditions d'admission, en ce compris les conditions d'admission en période transitoire, dans un article séparé. Ce changement peut améliorer la lisibilité du texte. Il est encore précisé que la psychothérapie sera en principe réservée à l'avenir aux masters en médecine, en psychologie clinique et en orthopédagogie clinique. Il en est ainsi dans nos pays voisins depuis un certain temps déjà. Il est toutefois prévu que le Roi puisse également autoriser d'autres professionnels à exercer la psychothérapie, après avis du CF et sous certaines conditions. KVDW et le SPF font remarquer que la psychothérapie est actuellement réservée aux médecins et que les personnes qui exercent cette activité sans visa de médecin exercent illégalement la médecine.

JDH et ML formulent des remarques essentielles quant à la réglementation prévue pour la psychothérapie et ne sont pas d'accord avec la définition des droits acquis. Concrètement, il est proposé que cette compétence puisse également être octroyée en disposition transitoire à toute

3  
personne qui exerce actuellement la psychothérapie *(et qui se risque actuellement à l'exercice illégal de la médecine)*. Autrement, d'aucuns craignent que de nombreuses personnes, qui travaillent

aujourd'hui dans les « Centra Algemeen Welzijn » (Flandre), les CSSM, les PMS et d'autres institutions (de bien-être), perdent leur emploi. Le problème concerne notamment les bachelors en psychologie appliquée et les travailleurs sociaux. HL fait remarquer que cette proposition aurait pour conséquence qu'il n'y aurait aucun changement dans le secteur au cours des 30 prochaines années.

Pour terminer, JDH fait remarquer que les mesures transitoires destinées aux professionnels ayant suivi une formation de bachelor sont très larges et peuvent donner lieu à des revendications particulières. Les pharmaciens pourraient ainsi revendiquer la psychothérapie. KVDW fait remarquer que l'on doit pouvoir documenter le fait qu'une formation est suivie ou commencée et que cette formation doit répondre aux conditions décrites dans le projet de dispositif.

En ce qui concerne les professions SSM « ancillaires », l'affirmation selon laquelle les professionnels peuvent uniquement travailler sur prescription et sous supervision, est approuvée par le GTI.

En ce qui concerne l'octroi, à l'avenir, de l'accès à la psychothérapie à des non-professionnels, JDH précise que le sujet fait l'objet d'une concertation interne plus détaillée au sein de son groupe.

Proposition de réforme de l'organe consultatif

JDH réclame en outre une parité linguistique pour le Conseil, qui est insuffisante dans son ensemble, et souhaite également cette même parité au sein de chaque section. Une parité linguistique globale est l'essence même de la solution au problème majeur de la loi du 4 avril 2014 avec laquelle nous souhaitons faciliter la faisabilité de la loi. JDH peut faire une proposition constructive dans ce cadre. JNG fait remarquer que l'équilibre entre les universitaires et les acteurs du terrain est défini de manière trop facultative : soit 50-50, soit il n'y en a pas.

[illegible]

## Conclusions finales

- Rapport : SPF & KVDW**

**Procès-verbal GTI avant-projet de loi de redressement professions SSM 28 octobre 2015.**

- Cabinet Jambon : Johan Dehaes (JDH)
- Cabinet Reynders : Nicolas Ledent (NL)
- Cabinet Peeters : Marc Loix (ML)
- Cabinet Premier : JN Godin (JNG)
- Cabinet Wilmes : Lieve Philips ; Yves Roger (LP et YR)
- Cabinet Decroo : Tijs Neutens (TN)
- Cabinet De Block : Koenraad Vandewoude ; Harmen Lecok (KVDW et HL)

Le procès-verbal est approuvé.

a. Conseil fédéral des professions des soins de santé mentale

Par le manque d'orthopédagogues cliniciens et d'association(s) représentative(s) y ayant trait en Wallonie, mais à condition toutefois de ne pas réduire la double parité, l'alternative suivante est proposée : le côté francophone des "orthopédagogues cliniciens" est temporairement occupé par

une organisation professionnelle psychologique si, dans ses statuts, une attention est prévue pour la spécificité de l'orthopédagogie. Et ce jusqu'au moment où une association professionnelle existera pour l'orthopédagogie clinique en Communauté française et/ou dans le pays. NL fait remarquer qu'une telle mesure transitoire ou temporaire pourrait être interprétée comme signifiant que l'autorité fédérale entreprendrait une action afin de contraindre le secteur de l'enseignement à prévoir une telle formation. KVDW indique que dans l'exposé des motifs, il convient de préciser que cette partie de l'avant-projet ne peut concerner que le contenu et les objectifs finaux à atteindre pour un agrément en tant que praticien, et en aucun cas la manière dont l'enseignement devrait s'y engager ou s'y préparer. NL précise par ailleurs qu'il fait le choix de travailler via AR du Conseil des ministres pour la désignation des membres du Conseil fédéral. Plusieurs personnes présentes font remarquer que cela n'a jamais été le cas et que cela engendre des difficultés d'ordre pragmatique (p.ex. disparition d'un membre). NL en réfère à son cabinet.

Au terme d'un débat, il est convenu de retenir pour le Conseil les chiffres suivants :

- Psychologues cliniciens : 16
- Orthopédagogues cliniciens : 4
- Médecins : 8

Ces chiffres nous permettent d'obtenir de manière simple les deux parités exigées.

#### b. Psychothérapie

KVDW fait savoir que le nouveau texte comportera un article distinct relatif à la psychothérapie, comme demandé par le GTI du 23 octobre 2015.

- CSH

En ce qui concerne la référence à l'avis 7855 du Conseil supérieur de l'Hygiène, le cabinet De Block a introduit une demande auprès des doyens de la Psychologie clinique en Belgique. Plusieurs d'entre eux ont répondu que cela était toujours considéré comme travail de référence en matière de psychothérapie. JDH indique toutefois que la définition ne parle pas d'une pré-formation nécessaire (ni même d'une profession des soins de santé) et que des groupes (bacheliers ou autres) pourraient y faire appel afin de contester la réserve future de la psychothérapie pour les masters. Le Cabinet De Block reprend cette remarque et examinera avec les parties concernées comment y répondre de manière appropriée.

- Mesures transitoires

En ce qui concerne les mesures transitoires, il est pour JDG et ML essentiel de prévoir des possibilités pour les professions ne relevant pas de l'AR 78. KVDW et HL indiquent toutefois que les garanties pour la qualité des prestations et des actes de psychothérapeutes individuels et non praticiens sont insuffisantes. Les orateurs indiquent que la qualité et la sécurité des soins au patient sont des conditions essentielles en matière de santé publique. JNG se demande s'il n'existe aucune possibilité de faire cadrer la mesure transitoire pour les professions ne relevant pas de l'AR 78 avec *"travaillant dans un établissement accrédité"* et *"psychothérapeute individuel"*. Ainsi, la première catégorie reçoit

et apporte malgré tout la sécurité de l'intervision et de la supervision par des praticiens qui seront compétents en vertu de la nouvelle loi. Chaque personne autour de la table considère cette alternative comme étant une piste très intéressante et la vérifiera auprès de son cabinet. KVDW indique encore que le règlement relatif au contrôle ne va pas de soi : une fois le visa obtenu, est-ce en soi pour toujours ? Il est convenu que le visa échoit lorsque la personne en question quitte l'établissement en tant qu'employé. Il sera demandé au SPF quelles peuvent être les modalités pour l'octroi du visa aux personnes concernées ainsi que pour son retrait. NL se demande si l'assouplissement proposé à propos de la formation en psychothérapie dans le règlement transitoire est une décision sage, étant donné que l'équivalence de 70 points ECTS est difficile à définir ici.

L'*assouplissement* impliquerait que des établissements privés entrent également en ligne de compte pour la formation, à la condition qu'ils aient un lien structurel ou formel avec un établissement universitaire agréé ou avec une haute école. KVDW indique qu'il n'a aucune difficulté à limiter la mesure transitoire aux universités ou aux hautes écoles. Il n'y a pas encore de décision définitive sur ce point. L'orateur fait toutefois remarquer qu'il y a des établissements privés qui dispensent cette

formation, mais qu'il est difficile d'en contrôler la qualité ; certaines de ces écoles privées sont accréditées (cf. Academie voor Integratieve Psychotherapie).

En résumé :

- o Formation minimum de bachelier
- o Professions relevant de la loi relative à l'exercice des professions des soins de santé

*(il n'a pas encore été décidé si celui-ci était limitatif ou bien s'il comportait toutes les professions énumérées, cf. la question concernant le pharmacien).*

- o Les professions ne relevant pas de cette loi • uniquement possible si l'emploi a lieu dans un établissement reconnu par la Communauté, suite à quoi le visa obtenu échoit s'il quitte cet établissement en tant qu'employé.

- Avenir de la psychothérapie

Dans l'avant-projet de la modification de la loi, la psychothérapie comme forme de traitement est actuellement réservée aux psychologues cliniciens, aux orthopédagogues cliniciens et aux médecins psychiatres. KVDW indique que sur le terrain, il est nécessaire de prévoir des professions des soins de santé mentale de soutien. Les employés qui, sur "prescription" (= interprété au sens large : prescription individuelle, de groupe, ordres permanents, prescription pour la poursuite d'un traitement) et en étant supervisés, peuvent poser des actes (psycho-)thérapeutiques ou psychologiques. Tant JDH que ML souhaitent prévoir un tel "porte-manteau" dans l'adaptation de la loi. NL déclare qu'une telle ouverture n'est possible que si l'arrêté d'exécution passe via le Conseil des ministres, étant donné qu'un ministre de la Santé publique aurait une trop grande liberté pour modifier cette ouverture en une porte ouverte. Cette remarque est prise en compte. Dans ce contexte, JDG fait remarquer que l'arrêté d'exécution peut avoir trait à des règles et conditions générales d'agrément, qui pourront être précisées via des arrêtés ministériels qui, par définition, ne sont pas délibérés en Conseil des ministres. KVDW et HL indiquent enfin qu'un tel porte-manteau ne peut être interprété que comme une profession dans l'AR 78 (cf. profession des soins de santé). Il va de soi que les Communautés sont libres de développer, dans le contexte de ce qui leur est légalement possible, un cadre pour les autres professions, davantage caractérisé par des activités liées au bien-être.

KVDW et JDH constatent tous deux qu'il est pratiquement et juridiquement impossible de séparer soins de bien-être et soins de santé.

Pour le prochain GTI, une proposition de texte sera présentée concernant ce "porte-manteau".

#### 4. Divers

JNG et ML estiment qu'il est préférable qu'une adaptation aussi sensible et importante de la loi puisse se faire via une loi distincte plutôt que par une loi portant dispositions diverses. KVDW prend cette remarque en compte, mais fait remarquer que par ces améliorations et ces adaptations, l'insertion dans la loi portant dispositions diverses doit être possible. Il va de soi qu'une concertation à la majorité doit être prévue.

JDH applaudit l'idée d'un stage supervisé pour les psychologues cliniciens et les orthopédagogues cliniciens (comme chez les médecins), mais il se demande toutefois s'il y a suffisamment de places de

stage, de maître de stages et de budget pour cette ambition. KVDW fait remarquer que cette mesure ne s'applique que pour ceux qui veulent travailler comme psy/ortho clinique indépendant. HL le demandera.

- Prochain GTI le 16 novembre de 13 h 00 à 15 h 00 (cabinet Santé publique).

Procès-verbal : HL et KVDW

Procès-verbal GTI avant-projet loi de redressement professions SSM 4 décembre 2015

#### 1. Présents :

- Cabinet Jambon : Johan Dehaes (JDH)

Tous les membres marquent leur accord sur l'idée de base des droits acquis : les diplômes en soins de santé qui incluent une formation en psychothérapie auront accès à l'exercice autonome de la psychothérapie tandis que les diplômes qui incluent une formation en psychothérapie mais qui ne relèvent pas des soins de santé ne pourront exercer la psychothérapie que sous la surveillance d'un médecin, d'un psychologue ou d'un orthopédagogue et en groupe interdisciplinaire. Tous les membres marquent également leur accord pour autoriser les étudiants qui débutent leur formation de base (diplômes qui relèvent ou non des soins de santé) durant l'année académique 2016-2017. Cependant, les membres ne sont pas d'accord sur la définition des conditions valables pour entrer en ligne de compte pour les droits acquis. Il y a lieu de préciser que la formation entamée doit être réussie avec fruit (cf. remarque de ML à cet égard). JDH n'est pas d'accord avec l'exigence selon laquelle le stage professionnel pratique de 2 ans devrait également être valable pour ceux qui exercent la psychothérapie depuis longtemps déjà. KVDW se rallie à cet avis et suggère que ces personnes doivent démontrer une expérience professionnelle suffisante. Par ailleurs, tous les membres s'accordent sur le fait que l'exigence relative au stage professionnel pratique ne peut être applicable pour les étudiants – tant les bacheliers en soins de santé que les bacheliers qui ne sont pas

- Ceux qui exercent déjà la psychothérapie : preuve de réussite de la formation et de l'expérience pratique ;
- Les étudiants et ceux qui entament la formation en psychothérapie : uniquement la preuve de réussite de la formation, pas de conditions supplémentaires relatives à la pratique ;
- Les étudiants et ceux qui entament la formation de base : stage professionnel pratique de deux ans.

1° Dérégulation orthopsychologues : “statuten beroepsverenigingen psychologen die zich ook tot beoefenaars orthopedagogiek richten, mogen orthopsychologen voordragen”(les statuts relatifs aux associations professionnelles de psychologues qui s’adressent également aux praticiens en orthopédagogie, peuvent également proposer des orthopsychologues) : cette formulation est incorrecte et risque une nouvelle fois de poser problème, étant donné qu’il n’y a pas de praticien en orthopédagogie en tant que tel du côté francophone. Par ailleurs, il

**TITEL III – FOD VOLKSGEZONDHEID,  
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN EN  
LEEFMILIEU**

**TITRE III – SPF SANTE PUBLIQUE  
SECURITE DE LA CHAINE  
ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT**

**HOOFDSTUK 1 – GEESTELIJKE  
GEZONDHEIDSZORGBEROEPEN  
CHAPITRE 1<sup>ER</sup> – PROFESSIONS DES  
SOINS DE SANTE MENTALE**

Na jarenlange discussies betekende de wet van 4 april 2014 die enerzijds de uitoefening van de klinische psychologie en klinische orthopedagogiek binnen de wetgeving op de gezondheidsberoepen regelt en anderzijds de uitoefening van de psychotherapie buiten de wetgeving gezondheidszorgberoepen een doorbraak voor de geestelijke gezondheidszorg. Toch bevat de wet een aantal fundamentele tekortkomingen die van die aard zijn dat ze de uitvoerbaarheid van de wet in het gedrang brengen.

Après des années de discussion, la loi du 4 avril 2014 qui réglemente, d'une part, l'exercice de la psychologie clinique et de l'orthopédagogie clinique dans le cadre de la législation des professions des soins de santé et, d'autre part, l'exercice de la psychothérapie en dehors de la législation des professions des soins de santé, a signifié une avancée pour les soins de santé mentale. Cette loi comporte cependant un certain nombre de lacunes fondamentales de nature à mettre en péril la mise en exécution de la loi.

Zo houdt de wet bij de samenstelling van de Federale Raad voor klinische psychologie en klinische orthopedagogiek geen rekening met het feit dat er in het Franstalig landsgedeelte geen orthopedagogen bestaan. Het zorgdomein van de orthopedagogiek wordt er onder meer uitgeoefend door de zogenaamde 'orthopsychologen', dit zijn psychologen die tijdens hun studies een oriëntatie orthopedagogiek hebben gevolgd. Er bestaan dus evenmin beroepsverenigingen die zich uitsluitend tot Franstalige orthopedagogen richten.

Ainsi, au niveau de la composition du Conseil fédéral de la psychologie clinique et de l'orthopédagogie clinique, la loi ne tient pas compte du fait qu'il n'existe pas d'orthopédagogues dans la partie francophone du pays. Le domaine de soins de l'orthopédagogie y est notamment exercé par des "orthopsychologues", c'est-à-dire des psychologues qui ont suivi pendant leurs études une orientation en orthopédagogie. Il n'existe dès lors pas non plus d'organisations professionnelles s'adressant exclusivement aux



Dit heeft een aantal nadelige gevolgen. Ceci entraîne une série de conséquences néfastes.

Door een apart wettelijk kader te creëren voor de psychotherapie en ze niet te integreren in de wet van 10 mei 2015 betreffende de gezondheidszorgberoepen – het voormalige KB 78 – zijn de beschermingsmechanismen en kwaliteitswaarborgen die voor alle gezondheidszorgberoepen gelden, niet van toepassing op de psychotherapeuten.

Par la création d'un cadre légal distinct pour la psychothérapie et sa non-intégration dans la loi du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé – l'ancien AR 78 –, les mécanismes de protection et les garanties de qualité en vigueur pour toutes les professions des soins de santé ne s'appliquent pas aux psychothérapeutes.

De provinciaal geneeskundige commissies die bevoegd zijn om de wettige uitoefening van de gezondheidszorg door beroepsbeoefenaars te controleren en sancties op te leggen, hebben geen mandaat ten aanzien van psychotherapeuten.

Les commissions médicales provinciales qui ont compétence pour contrôler l'exercice légal des soins de santé par les praticiens professionnels et pour infliger des sanctions, ne disposent d'aucun mandat vis-à-vis des psychothérapeutes.

De huidige geestelijke gezondheidszorg is geëvolueerd naar een op evidentie gebaseerde zorg.

Ook de psychotherapie moet evidence based zijn en de vooropleiding moet gericht zijn op de overdracht van medisch-psychologische inzichten en wetenschappelijke kennis aan studenten.

Les soins de santé mentale actuels ont évolué vers des soins scientifiquement fondés.

La psychothérapie doit également être scientifiquement fondée et la préformation doit être axée sur le transfert aux étudiants des notions médico-psychologiques et des connaissances scientifiques.

Logischerwijze dient de psychotherapie een plaats te krijgen binnen het wettelijk kader van de gezondheidszorgberoepen zodat dezelfde kwaliteitsgaranties en beschermingsmaatregelen van toepassing zijn als voor de andere gezondheidszorgberoepen.

En toute logique, la psychothérapie doit occuper une place dans le cadre légal des professions des soins de santé afin que des garanties de qualité et des mesures de protection soient d'application, comme pour les autres professions des soins de santé.

Bovendien voorziet de wet van 4 april 2014 dat psychotherapeuten de psychotherapie pas kunnen uitoefenen op voorwaarde dat zij een machtiging hebben verkregen, dit in tegenstelling tot de



Orthopedagogen komen in aanraking met zowel

kinderen en jongeren als met volwassenen. De problemen waarmee ze te maken krijgen zijn zeer divers: het gaat om opvoedings-, gedrags-, ontwikkelings-, en leerproblemen.

Gedragsproblemen omvatten zowel internaliserende als externaliserende problemen. Vaak manifesteren zich verschillende problemen tegelijk die een veruitwendiging zijn van eenzelfde onderliggende problematiek. Orthopedagogen dienen bij de diagnosestelling en behandeling of begeleiding rekening te houden met de eventuele samenhang tussen deze problemen.

Les orthopédagogues entrent en contact à la fois avec des enfants et adolescents et avec des adultes. Les problèmes qu'ils ont à traiter sont fort divers: problèmes d'éducation, de comportement, de développement et d'apprentissage. Les problèmes de comportement comprennent aussi bien des problèmes d'internalisation que d'externalisation. Souvent, plusieurs problèmes se manifestent simultanément qui sont l'extériorisation d'une même problématique sous-jacente. Lors du diagnostic et du traitement ou de l'accompagnement, les orthopédagogues doivent tenir compte du lien éventuel entre ces problèmes.

Om een uitweg te bieden uit de impasse met betrekking tot de oprichting van de Federale Raad wordt een overgangsmaatregel voorzien die toelaat dat naast klinische orthopedagogen ook orthopsychologen (cfr. supra) in aanmerking komen om de beroepsgroep van de orthopedagogen te vervullen.

Pour sortir de l'impasse relative à la création du Conseil fédéral, une mesure transitoire est prévue, permettant qu'outre les orthopédagogues cliniciens, les orthopsychologues (cf. ci-dessus) entrent également en ligne de compte pour compléter le groupe professionnel des orthopédagogues.

Voorwaarde is wel dat de beroepsverenigingen voor psychologen die deze orthopsychologen voordragen zich in hun statuten expliciet richten tot de beoefenaars van de orthopedagogiek.

La condition est toutefois que les organisations professionnelles de psychologues qui proposent ces orthopsychologues s'adressent explicitement aux praticiens de l'orthopédagogie dans leurs statuts.

Wanneer er op die manier geen orthopsychologen worden gevonden, kunnen ook klinische psychologen in aanmerking komen om een mandaat als vertegenwoordiger van de beroepsgroep klinisch orthopedagogen op te nemen binnen de Federale Raad.

Si aucun orthopsychologue n'est trouvé de



Un équilibre linguistique est respecté au sein de chaque groupe professionnel, de même qu'un

équilibre entre membres issus du monde académique et membres issus du terrain.

De mogelijkheid wordt voorzien om permanente en ad hoc werkgroepen op te richten op initiatief van de minister van Volksgezondheid of van de Federale Raad zelf. Naast de leden van de Raad kunnen ook experts worden uitgenodigd en deelnemen aan de discussies binnen de werkgroep.

La possibilité est prévue de créer des groupes de travail permanents et ad hoc à l'initiative du ministre de la Santé publique ou du Conseil fédéral lui-même. Outre les membres du Conseil, des experts peuvent aussi être invités et participer aux discussions au sein du groupe de travail.

Daarnaast wordt ook voorzien in de mogelijkheid voor iedere beroepsgroep binnen de Raad om een minderheidsadvies uit te brengen wanneer 1/2<sup>de</sup> van de leden van de beroepsgroep niet akkoord gaat met het meerderheidsadvies van de plenaire vergadering.

Par ailleurs, la possibilité est également prévue, pour chaque groupe professionnel au sein du Conseil, de rendre un avis de minorité lorsque 1/2 des membres du groupe professionnel ne marquent pas leur accord avec l'avis de majorité de l'assemblée plénière.

Het minderheidsadvies toont aan in welke mate het standpunt van de beroepsgroep verschilt van dat van de plenaire vergadering en licht dit verder toe. L'avis de minorité montre dans quelle mesure la position du groupe professionnel diffère de celle de l'assemblée plénière et, par ailleurs, l'explique.

Het minderheidsadvies wordt samen met het meerderheidsadvies aan de minister overgemaakt. L'avis de minorité est communiqué au ministre avec l'avis de majorité.

Naast de voorzitter zal ook een ondervoorzitter worden benoemd; dit laat toe om ook bij het voorzitterschap van de Federale Raad rekening te houden met de verschillende evenwichten (manvrouw, Nederlands-Frans, academici-werkveld).

En plus du président, un vice-président sera également nommé, ce qui permet de tenir compte des différents équilibres également au niveau de la présidence du Conseil fédéral (homme-femme, néerlandais-français, académiciens-terrain).

De overige bepalingen met betrekking tot de samenstelling en de werking van de Federale Raad werden overgenomen uit de wet van 4 april 2014 en behoeven geen nadere toelichting.

Les autres dispositions relatives à la composition et au fonctionnement du Conseil fédéral ont été reprises de la loi du 4 avril 2014 et ne



Cet avis stipule que la psychothérapie est une spécialisation d'un certain nombre de professions des soins de santé et que

l'importance des bases scientifiques et de la complexité de l'évaluation de la pratique psychothérapeutique exige que la formation de base soit au minimum de niveau « master » (cf. p. 32).

Er wordt evenwel in de mogelijkheid voorzien om bij in Ministerraad overlegd koninklijk besluit na advies van de Federale Raad voor de geestelijke gezondheidszorgberoepen ook andere beroepsbeoefenaars toe te laten de psychotherapie uit te oefenen.

La possibilité est toutefois prévue d'autoriser par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, après avis du Conseil fédéral des professions des soins de santé mentale, d'autres praticiens professionnels à exercer la psychothérapie.

Binnen de Federale Raad zou daarom een werkgroep kunnen worden opgericht, waaraan experts kunnen deelnemen, die zich buigt over de nadere voorwaarden in verband met de uitoefening van psychotherapie.

C'est pourquoi un groupe de travail qui se pencherait sur les conditions relatives à l'exercice de la psychothérapie, auquel des experts pourraient participer, pourrait alors être créé au sein du Conseil fédéral.

Binnen iedere beroepsgroep wordt een taalevenwicht nageleefd alsook een evenwicht tussen leden uit de academische wereld en leden uit het werkveld.

Un équilibre linguistique est respecté au sein de chaque groupe professionnel, de même qu'un équilibre entre membres issus du monde académique et membres issus du terrain.

Ook wat de specifieke opleiding psychotherapie betreft, worden enkel minimale eisen opgelegd en wordt voorzien dat dit later bij KB nader kan worden geregeld.

Également en ce qui concerne la formation spécifique en psychothérapie, seules des exigences minimales sont imposées et il est prévu que cela puisse être réglé ultérieurement par AR.

De opleiding psychotherapie wordt georganiseerd door universiteiten en hogescholen en omvat minstens 70 ECTS of het equivalent hiervan indien een ander waarderingsmechanisme voor opleidingen werd gehanteerd (bijvoorbeeld opleidingen van vóór de invoering van het ECTSsysteem).

La formation en psychothérapie est organisée par des universités et hautes écoles et comprend au moins 70 crédits ECTS ou l'équivalent de cela si un autre mécanisme d'évaluation pour formations a été utilisé (par exemple, formations antérieures à la mise en place du système ECTS).

De opleiding kan gebeurlijk geheel of gedeeltelijk



Afin de lever toute équivoque, on parlera, dans ce qui suit, des professions LEPSS (titulaires d'un titre professionnel conformément à la loi du 10 mai 2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé) et des professions non-LEPSS (titulaires d'un titre professionnel autre que celui d'une profession des soins de santé), où LEPSS signifie Loi relative à l'Exercice des Professions des Soins de Santé.

Alle afgestudeerden die over een WUGberoepstitel beschikken, een specifieke opleiding psychotherapie hebben gevolgd en uiterlijk op 1 september 2018 bewijs kunnen leveren van bestendige uitoefening van de psychotherapie, mogen de psychotherapie op autonome wijze blijven beoefenen.

Er moet met andere woorden aangetoond worden dat de psychotherapie op regelmatige basis wordt beoefend; incidentele uitoefening is niet voldoende om in aanmerking te komen voor verworven

rechten. acquis.

Les étudiants qui ont entamé au 1<sup>er</sup> septembre 2016 ou entament au cours de l'année académique 2016-2017 une formation

spécifique en psychothérapie, pourront exercer la psychothérapie de manière autonome, à condition qu'ils disposent d'un titre professionnel LEPSS et qu'ils achèvent avec succès la formation en psychothérapie.

Studenten die op 1 september 2016 een basisopleiding WUG-beroep hebben aangevat of tijdens het academiejaar 2016-2017 aanvatten, zullen de psychotherapie op autonome wijze mogen beoefenen op voorwaarde dat zij hun basisopleiding met vrucht beëindigen, de opleiding psychotherapie eveneens met vrucht afronden en een professionele stage van 2 jaar volgen.

Les étudiants qui ont entamé au 1<sup>er</sup> septembre 2016 ou entament au cours de l'année académique 2016-2017 une formation de base dans une profession LEPSS, pourront exercer la psychothérapie de manière autonome, à condition qu'ils terminent leur formation de base avec succès, qu'ils achèvent également avec succès la formation en psychothérapie et qu'ils suivent un stage professionnel de deux ans.

De voorwaarden voor niet-WUG-beroepen om van verworven rechten voor de uitoefening van de psychotherapie te genieten, zijn een afspiegeling van die van de WUG-beroepen.

Les conditions permettant aux professions non-LEPSS de bénéficier de droits acquis pour l'exercice de la psychothérapie, reflètent celles des professions LEPSS.

Afgestudeerden moeten beschikken over een niet-WUG beroepstitel van minimaal bachelorniveau, hebben de opleiding psychotherapie gevolgd en moeten op 1 september 2018 bewijs leveren van bestendige uitoefening van de psychotherapie.

Les diplômés doivent disposer d'un titre professionnel non-LEPSS au moins de niveau bachelier, ont suivi la formation en psychothérapie et doivent pouvoir exciper de l'exercice régulier de la psychothérapie au 1<sup>er</sup> septembre 2018.

De studenten psychotherapie, inclusief zij die de opleiding zullen aanvatten tijdens het academiejaar 2016-17, en die beschikken over een niet-WUG beroepstitel, zullen de psychotherapie mogen uitoefenen voor zover zij hun opleiding met vrucht afronden.

Les étudiants en psychothérapie, y compris ceux qui entameront la formation au cours de l'année académique 2016-2017, et qui disposent d'un titre professionnel non-LEPSS, pourront exercer la psychothérapie, pour autant qu'ils achèvent leur formation avec succès.

De studenten die een basisopleiding niet-WUG volgen, inclusief zij die de opleiding zullen aanvatten tijdens het academiejaar 2016-17 zullen de psychotherapie mogen uitoefenen voor zover zij

Les étudiants qui suivent une formation de base non-LEPSS, y compris ceux qui entameront la formation au cours de l'année académique 2016-2017, pourront exercer la psychothérapie, pour autant qu'ils terminent leur formation avec succès, qu'ils achèvent ensuite avec succès une formation en psychothérapie, et qu'ils aient en outre suivi un stage professionnel de deux ans.

[illegible]

voorwaarden voor verworven rechten psychotherapie identiek is voor beide categorieën, bestaat op vlak van uitoefening van de psychotherapie wel een wezenlijk verschil tussen WUG-beroepen enerzijds en niet-WUG-beroepen anderzijds.

Zo mogen de WUG-beroepen die aanspraak kunnen maken op verworven rechten autonoom de psychotherapie uitoefenen, terwijl dit niet het geval is voor niet-WUG-beroepen met verworven rechten.

Niet-WUG-beroepen mogen uitsluitend psychotherapeutische handelingen uitvoeren op niet-autonome wijze binnen een interdisciplinair verband.

Deze personen staan onder supervisie van een autonome beoefenaar van de psychotherapie - met name een arts, psycholoog of orthopedagoog die de opleiding psychotherapie heeft gevolgd, dan wel een WUG-beroepsbeoefenaar die de opleiding psychotherapie heeft gevolgd en in aanmerking komt voor verworven rechten- en hun handelingen worden geregeld afgetoetst tijdens intervisiemomenten.

Ces personnes sont supervisées par un

Naast de klinisch psychologen, de klinisch orthopedagogen en de artsen die op autonome wijze de geestelijke gezondheidszorg beoefenen, dienen ook de zogenaamde ondersteunende geestelijke gezondheidszorgberoepen een plaats te krijgen binnen de geestelijke gezondheidszorg. Het gaat om assistenten van artsen, psychologen, orthopedagogen en van andere beroepsbeoefenaars die krachtens verworven

rechten de psychotherapie op autonome wijze kunnen beoefenen.

Zij voeren bepaalde handelingen behorende tot de geestelijke gezondheidszorg op niet-autonome wijze uit in opdracht en onder supervisie.

Het ontwerp voorziet enkel in een wettelijk kader; de verdere uitvoering – het vaststellen van een lijst, het uitvaardigen van transversale criteria enerzijds en specifieke criteria per beroep anderzijds – zal bij koninklijk besluit gebeuren.

Outre les psychologues cliniciens, les orthopédagogues cliniciens et les médecins qui pratiquent les soins de santé mentale de manière autonome, les professions dites de support en soins de santé mentale doivent elles aussi avoir leur place dans les soins de santé mentale.

Sont concernés les assistants de médecins, psychologues, orthopédagogues et d'autres praticiens professionnels qui, en vertu de droits acquis, peuvent exercer la psychothérapie de manière autonome.

Ils accomplissent de manière non autonome, pour le compte de ceux-ci et sous leur supervision, certains actes relevant des soins de santé mentale.

Le projet prévoit uniquement un cadre légal; la mise en oeuvre ultérieure – la fixation d'une liste, la promulgation de critères transversaux d'une part et de critères spécifiques par profession d'autre part – sera réglée par arrêté royal.

Meer nog dan de wet van 4 april 2014 beklemtoont het ontwerp de nood aan interdisciplinaire samenwerking tussen de geestelijke gezondheidszorgberoepen met de psychotherapie als bijzondere behandelingsvorm en de andere gezondheidszorgberoepen. Uit de hedendaagse geestelijke gezondheidszorgpraktijk blijkt immers dat een interdisciplinaire aanpak betere resultaten oplevert.

Plus encore que la loi du 4 avril 2014, le projet met l'accent sur le besoin de collaboration interdisciplinaire entre les professions des soins de santé mentale et la psychothérapie en tant que forme particulière de traitement, et les autres professions des soins de santé. La pratique actuelle des soins de santé mentale fait en effet apparaître qu'une approche interdisciplinaire donne de meilleurs résultats.

Er wordt ook uitdrukkelijk voorzien dat artsen de klinische psychologie en de klinische orthopedagogiek mogen uitoefenen.

Il est aussi expressément prévu que les médecins puissent exercer la psychologie clinique et l'orthopédagogie clinique.

Zelfs zonder explicitering was dit impliciet toegelaten aangezien de omschrijving van de

Deze problemen zijn vaak complex en bevatten zowel psychische als somatische aspecten.

La responsabilité de la collaboration  
interdisciplinaire incombe au praticien

professionnel traitant. Le cas échéant, il/elle devra se justifier à ce sujet.

In navolging op het recent advies nr.9194 van de Hoge Gezondheidsraad van juni 2015, benadrukt het ontwerp dat voldoende praktijkervaring onder de vorm van een professionele stage een noodzakelijke voorwaarde is voor de uitoefening van de klinische psychologie en de klinische orthopedagogiek.

Dans le prolongement du récent avis n° 9194 du Conseil supérieur de la Santé de juin 2015, le projet souligne qu'une expérience pratique suffisante sous la forme d'un stage professionnel est une condition indispensable à l'exercice de la psychologie clinique et de l'orthopédagogie clinique.

Naast de stage die deel uitmaakt van de basisopleiding, zoals reeds voorzien door de wet van 4 april 2014, stelt het ontwerp daarenboven het volgen van een professionele stage als voorwaarde voor uitoefening van de klinische psychologie of klinische orthopedagogiek. Deze eis geldt enkel ten aanzien van toekomstige studenten en niet ten aanzien van afgestudeerden en van studenten die uiterlijk tijdens het academiejaar 2016-17 hun opleiding aanvatten.

Outre le stage qui fait partie de la formation de base, comme déjà prévu par la loi du 4 avril 2014, le projet impose par ailleurs de suivre un stage professionnel, comme condition à l'exercice de la psychologie clinique ou de l'orthopédagogie clinique. Cette exigence s'applique uniquement à l'égard des étudiants futurs et non à l'égard des diplômés et des étudiants qui entameront leur formation au plus tard au cours de l'année académique 2016-2017.

De stagediensten en stagemeesters worden erkend door de Minister van Volksgezondheid voor zover zij beantwoorden aan de bij KB vast te stellen erkenningscriteria.

Les services de stage et maîtres de stage sont agréés par le ministre de la Santé publique pour autant qu'ils répondent aux critères d'agrément à fixer par AR.

Tot slot bevat het ontwerp een aantal bepalingen die de tegenstrijdigheid tussen de wet van 4 april 2014 en de wet van 10 april 2014 houdende diverse bepalingen inzake gezondheid trachten recht te zetten.

Enfin, le projet comporte un certain nombre de dispositions visant à rectifier les contradictions entre la loi du 4 avril 2014 et la loi du 10 avril 2014 portant dispositions diverses en matière de santé.

Beide wetten bevatten wijzigingen van het toenmalige KB 78, thans de wet van 10 mei 2015

De Raad van State stelt immers in zijn  
legistiekcode dat het wijzigen van  
wijzigingsbepalingen die nog niet in werking zijn  
getreden – herinner u dat de wet van 4 april 2014  
pas in werking treedt op 1 september 2016 -  
vermeden moet worden.